

Zeitschrift:	Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber:	Bibliothèque Historique Vaudoise
Band:	179 (2019)
Artikel:	Les moulages d'objets provenant de La Tène au MAN
Autor:	Reginelli Servais, Gianna / Proust, Clotilde
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1077408

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

5 Les moulages d'objets provenant de La Tène au MAN

Gianna Reginelli Servais et Clotilde Proust

Le MAN possède 78 moulages d'objets du site de La Tène. Ils se répartissent en quatre groupes (ce volume, fig. 18), qui se distinguent par leurs dates d'acquisition, échelonnées entre 1864 et 1932. Répondant à des motivations différentes selon les périodes, ces acquisitions effectuées sur le long terme présentent à cet égard un intérêt particulier dans l'histoire des pratiques de collection en archéologie⁴².

Quatre acquisitions

Les premiers moulages sont réalisés en 1864 à l'atelier d'Abel Maître (1830-1899 ; fig. 31), engagé dès 1866 comme restaurateur attitré du MAN (Proust 2017, 53 ; 2016-2017). Ils reproduisent des originaux de la collection d'Édouard Desor. Quelques mois plus tard, en 1865, Maître moule les originaux envoyés par Friedrich Schwab. En tout, il effectue des copies de 16 objets de la collection Desor⁴³ et de 39 pièces de la collection Schwab.

Le deuxième groupe est formé de deux moulages « isolés », entrés au MAN en 1874, commandés à Abel Maître par son supérieur Alexandre Bertrand (1820-1902), suite à un voyage en Suisse la même année. C'est d'ailleurs en 1874 que La Tène est choisie comme site éponyme du Second âge du Fer, dans le cadre du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique de Stockholm (Kaeser 2004a, 317-325 ; Kaenel 2008 ; ce volume, p. 17).

Le troisième ensemble provient d'un échange, daté de 1912, avec le Musée de Neuchâtel dont le conservateur de la section archéologique, Paul Vouga, est également le responsable depuis 1907 des fouilles officielles du site éponyme. Il y met au jour de nombreux objets dont certains sont, dès 1911, moulés *in situ*. L'opération est réalisée par le préparateur du Musée national suisse (MNS) de Zurich, Charles Kaspar (1874-1919), engagé en 1909. La convention de collaboration entre Neuchâtel et Zurich prévoit que deux exemplaires soient tirés de l'empreinte faite par Kaspar, l'une revenant au Musée de Neuchâtel, l'autre au MNS (Reginelli Servais et Cevey 2011). Les moulages échangés avec le MAN représentent dans ce cas un troisième tirage, à partir des creux du MNS. Paul Vouga les échange contre des moulages de silex magdaléniens d'abris de la Vézère et des reproductions de peintures rupestres (Vouga 1913), non identifiés au Laténium aujourd'hui.

Le quatrième et dernier groupe est constitué de 14 tirages achetés au Musée national suisse en 1932, qui a entretemps enrichi ses collections de moules d'objets de La Tène (à partir de nouvelles pièces de Neuchâtel et de Genève). Il comprend neuf moulages d'originaux des collections de Neuchâtel (fouilles en creux et fouilles officielles), deux moulages de fourreaux provenant d'originaux conservés au Musée d'art et d'histoire de Genève, où ils avaient été acquis par le conservateur d'alors, Hippolyte-Jean Gosse (Reginelli Servais et al. 2017, 13-14), au début des années 1880, ainsi que le moulage d'un original conservé au MNS ; trois moulages n'ont à ce jour pas pu être associés à des originaux. La teneur exacte et le montant de la transaction de 1932 entre le MAN et le MNS seront analysés dans le cadre de la publication des objets de La Tène conservés à Zurich.

Au MAN, les moulages de La Tène sont conservés dans les réserves au sein des collections d'originaux. L'importance de leurs valeurs scientifique, historique et technique les inscrit dans la même chaîne patrimoniale que des objets originaux. La collection présente une grande qualité d'exécution, notamment par sa mise en teinte proche de l'illusionnisme. Témoins du premier état de conservation des originaux moulés, ces copies sont des documents en trois dimensions qu'il est nécessaire de conserver de manière optimale et qui bénéficient, le cas échéant, d'interventions de conservation-restauration au laboratoire.

Quels objets ont été moulés ? Dans les collections Schwab et Desor, et comme pour les originaux, le choix du MAN s'est porté en priorité sur des armes. Quelques outils et fibules ont été moulés en tant que témoignages du degré de développement des techniques gauloises.

42 Rappelons que l'inventaire des objets du site de La Tène se poursuit (ce volume, p. 11 ss.). Cet inventaire recense également les moulages, les copies et les autres formes de *fac-simile*, totalisant plus de 420 pièces à ce jour.

43 Dont il met aussitôt en vente des tirages dans un prospectus (Maître 1864 - sans date), contrairement à ceux de la collection Schwab. Ces derniers semblent n'avoir été proposés à la vente que dans le courant de 1865, selon une lettre de Verchère de Reffye à Desor du 16 juillet 1865 (AEN, Fonds Desor, D57). Cf. note 18 p. 28. La lettre précise que le prospectus a été édité avant la réalisation des moulages de la collection Schwab, dont les originaux arrivent au MAN en février 1865 et sont retournés à l'expéditeur début avril 1865 (ce volume, p. 27-28, Lejars et al. 2013, 79).



Fig. 31. A et B. Abel Maître (1830-1899). Voir également ce volume, fig. 22. (MAN, centre des archives, fonds iconographique).

Enfin, des monnaies ont été choisies, car elles renseignent sur l'identité des peuples celtiques. Les moules commandés en 1912 proviennent d'originaux des fouilles officielles, des objets par ailleurs entiers, rarement conservés sur les sites archéologiques terrestres. Les moules acquis en 1932 semblent élargir la palette du mobilier celtique, tout en incluant encore des armes.

Il convient en outre de signaler que trois moules ont acquis valeur d'originaux, ces derniers n'étant plus présents dans les collections d'origine des moules. Il s'agit des deux monnaies n° 58/MAN-10198 et 59/MAN-10199 (ce volume, p. 38), ainsi que de la hache miniature n° 97/MAN-10468.

Quelles motivations pour la réalisation de tels moules ?

Découvert en 1857, le site de La Tène représente encore, au début des années 1860, presque à lui seul l'âge du Fer, en

cours de caractérisation. Desor a montré en effet que le site non seulement atteste de l'existence de l'âge du Fer, mais qu'il fait en plus le lien entre la Préhistoire et l'Histoire, en ce qu'il se situe chronologiquement entre l'âge du Bronze et la période romaine.

Bien que pour Desor ou Mortillet le Système des Trois âges ait vocation universelle, la reconnaissance de l'âge du Fer se fait en France, au même moment, par le biais d'autres sites : les fouilles commandées par Napoléon III à Alésia, effectuées entre 1861 et 1865, viennent alors faire écho aux données recueillies à La Tène ; puis, dès 1864, les découvertes de nécropoles marniennes (par exemple Saint-Etienne-au-Temple : Olivier 2010b ; ce volume, p. 85-86) achèvent d'officialiser la reconnaissance de la période. Dans ce contexte, la présentation d'objets de La Tène au MAN (originaux et moules), s'inscrit dans une perspective universaliste : il s'agit de présenter des ensembles de comparaison dont la nature ne laisse aucun doute quant à l'interprétation des sites français et démontre en même temps leur inscription dans la

préhistoire européenne. Rappelons que les échanges d'objets de La Tène entre le MAN et les collectionneurs Desor et Schwab ont pour toile de fond la reconnaissance de l'Alésia gauloise.

Les deux moulages isolés de 1874 ont été réalisés par Maître, accompagnant Bertrand au cours de ses tournées des musées européens. L'objectif est de compléter des lacunes dans les séries du MAN et d'y ajouter les moulages d'objets non représentés dans ses collections.

Les moulages effectués au cours des fouilles dites officielles (1907-1917) répondent d'abord à une nécessité de conservation (Reginelli Servais 2007b), dans la mesure où ils reproduisent des objets en bois, ou contenant des parties de bois, dont la conservation à long terme ne peut être garantie. Le moulage apparaît alors comme une mesure de sauvegarde, censé remplacer l'objet quand celui-ci se sera désintégré (Reginelli Servais et Cevey 2011). En même temps, ces copies permettent la diffusion d'objets totalement inédits⁴⁴, inconnus sur les sites terrestres, où les matières organiques ne se conservent pas. C'est à ce titre qu'ils intéressent le MAN et beaucoup d'autres musées européens, où ces moulages seront largement diffusés. Au plan scientifique, ces derniers permettent de faire circuler le savoir ; ils ont de plus une valeur économique, en tant que monnaie d'échange, soit pour des échanges de collections (avec le MAN en 1912), soit pour la vente (par le MNS en 1932), à des périodes où les musées disposent de moyens financiers très modestes.

L'entrée en vigueur du Code civil suisse, en 1912, oblige le Musée national suisse à adapter sa politique d'acquisitions : dans une perspective fédéraliste, l'article 724 réserve en effet désormais les antiquités aux cantons où elles ont été découvertes (Marti 2013), de manière à limiter la dispersion et le trafic des antiquités. Le développement des services archéologiques dans les cantons, par ailleurs, contribue lui aussi à un net ralentissement de l'accroissement des collections du MNS. Pour pallier cette diminution, l'institution lance alors une vaste campagne de moulage des objets archéologiques les plus emblématiques des sites suisses, conservés dans les musées cantonaux (Kapeller 2012). Envoyer son mouleur à La Tène, en pleine campagne de fouilles extensives, constitue donc une démarche en adéquation avec ce changement de cadre, d'autant que Kaspar profite de ses séjours à Neuchâtel pour mouler des objets d'autres sites célèbres du canton.

D'une manière générale, l'acquisition de copies est un moyen de développer la recherche archéologique au sein du musée et, dans le cas particulier de l'archéologie gauloise, par la présentation d'analogues (originaux et copies) aux collections nationales. C'est une méthode de documentation de l'archéologie, une alternative à la photographie et au dessin qui permet non seulement d'effectuer des comparaisons, mais également d'avoir l'objet dans ses trois dimensions. La valeur attribuée alors

à la copie est quasi identique à celle de l'objet original (Lorre 2001 ; 2015). Le moulage et l'acquisition de copies participent ainsi à la diffusion et à la promotion de la science archéologique.

Le rôle du moulage dans la politique culturelle d'acquisition et pour la science archéologique naissante

En France, l'annonce du projet de création du musée de Saint-Germain-en-Laye par les journaux s'est accompagnée d'une vive inquiétude de certains antiquaires et érudits de voir les provinces françaises dépouillées de leurs collections et monuments pour remplir ce nouveau musée.

Dans ce contexte, Arcisse de Caumont (1801-1873), directeur de la Société française d'archéologie à Caen (Calvados), suggère directement à l'Empereur, par une lettre datant du 30 octobre 1861, de faire mouler ces monuments et lui assure la participation des érudits à ces opérations. L'Empereur donne suite à sa requête et de Caumont incite alors les archéologues, administrateurs et conservateurs des musées à ce que « *chacun seconde le Gouvernement dans l'opération des moulages ; que l'on donne ainsi le moyen de réaliser immédiatement, et sans perte pour personne, la création du musée de St-Germain* » et indique que « *la Société française d'archéologie verra avec plaisir tous ses membres guider dans leur recherche les artistes mouleurs qui pourront être envoyés dans nos départements ; elle les engage tous à les seconder, à les aider dans leurs opérations* » (de Caumont 1862).

Adrien de Longpérier, conservateur des antiquités et des sculptures au Louvre, rédige une note en 1863 dans laquelle il suggère fortement d'intégrer dans les collections les moulages pouvant remplacer les objets que le musée ne pourrait pas encore se procurer, et avoir ainsi des ensembles complets. Il ajoute que « *cette méthode adoptée par les géologues a fait faire de très grands progrès à leur science* »⁴⁵.

La note de Verchère de Reffye envoyée au comte Émilien de Nieuwerkerke (1811-1892) en avril 1865 donne un aperçu du succès de cette « campagne » de moulages effectuée à travers la France (Proust 2017, 104-105). Il indique ainsi que « *la plupart des pièces qui composent le musée sont des moulages faits sur les originaux que les directeurs des collections publiques ou privées se sont empressés de nous*

44 C'est par exemple grâce aux exemplaires entiers de La Tène que l'on pourra reconstituer la forme du bouclier celtique (Vouga 1914a).

45 AN 20144782/1, 1863, Note de Longpérier sur l'organisation du musée.

confier. Chacun est fier d'avoir rendu service à la science et de voir son nom figurer à côté de ses découvertes »⁴⁶.

Ainsi, cette opération semble avoir été très suivie par les différentes institutions et, selon le modèle du Musée romain-germanique de Mayence, le musée de Saint-Germain-en-Laye sera également doté de nombreux moulages des plus intéressantes pièces archéologiques françaises. Ces opérations de moulage vont d'ailleurs se poursuivre régulièrement, toujours dans l'idée d'enrichir les collections du MAN sans toucher aux collections existantes dans les provinces, mais aussi dans l'idée d'effectuer des comparaisons typologiques (« vitrines des analogues »). La poursuite de ce travail sera effectuée par l'atelier de moulage du futur musée de Saint-Germain, dirigé par Abel Maître.

A travers l'exemple de la création du MAN et de la constitution de ses collections, on comprend que le moulage est un média révolutionnaire, permettant de diffuser les connaissances archéologiques et d'avoir, pour un coût modéré, une copie conforme de l'original. Le talent artistique du mouleur, par une mise en teinte du moulage parfaitement illusionniste, offre à la copie une valeur quasi identique à l'original. Abel Maître, virtuose du moulage archéologique, doit son savoir-faire à sa formation de mouleur acquise auprès du sculpteur Antoine-Louis Barye (1795-1875). Mais la qualité de son travail sur les objets archéologiques est aussi le résultat de sa formation à Mayence en 1863, auprès de Ludwig Lindenschmit qui lui transmet le savoir-faire de la coloration des moulages.

Par la qualité de leur réalisation comme par leur rôle dans l'histoire des sciences et dans la diffusion du savoir, ces moulages ont acquis une importance patrimoniale majeure et font intégralement partie des collections du MAN, au même titre que les originaux.

Les moulages aujourd'hui : des apports variés

Aujourd'hui, moules (fig. 32) et moulages font partie intégrante de l'étude archéologique, non seulement en tant que témoins de vestiges dont la conservation à long terme ne peut être garantie, mais aussi en tant que sources documentaires, précieuses pour l'histoire des objets, des pratiques et des institutions.

Apport historiographique

Nous n'avons pas retrouvé la trace, dans le cas du site de La Tène, de moulages effectués pour des collections privées : tous étaient destinés à des institutions publiques. Aussi, les moulages de La Tène éclairent les pratiques de collections des institutions publiques. Celles-ci sont le reflet des conditions économiques dans lesquelles évoluent les institutions, autant que de leurs préoccupations changeantes : problématique scientifique précise, compléter des séries, objectifs didactiques, etc. L'étude de la production et de la diffusion des moulages contribue à retracer l'histoire économique et scientifique des musées comme celle de l'histoire de la discipline.

Apport à la conservation-restauration et à l'archéologie

La confrontation des moulages aux originaux permet de mesurer l'importance de l'altération des objets après leur mise au jour. Certains, par exemple en matières organiques, se sont définitivement détériorés ; d'autres, comme les objets en fer, subissent la reprise des mécanismes de corrosion pouvant entraîner fissurations, écaillages et perte de surfaces. Le moulage est ainsi une alternative à

46 AN 20144782/3, 17 avril 1865, Note sur l'organisation du musée de Saint-Germain-en-Laye [Verchère de Reffye].

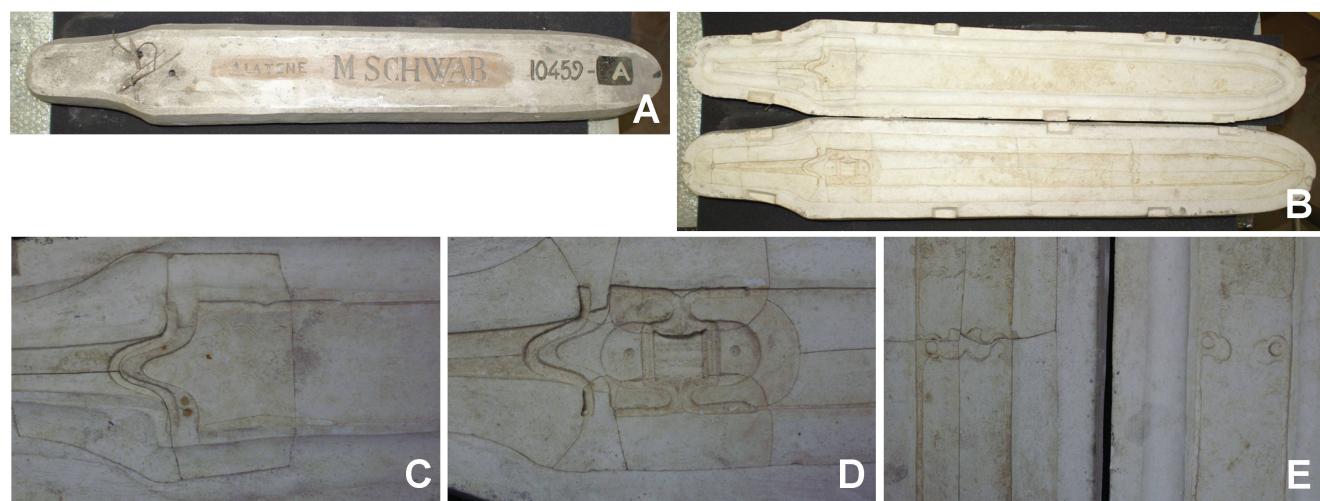


Fig. 32. Moule correspondant au moulage n°90/MAN-10459. L'original est une épée de la collection Schwab, MS-2767. Moule en deux parties, fermé (A) et ouvert (B). C-E : détails de l'entrée du fourreau et de la bouteroille. (Clichés MAN, Atelier de restauration).

la sauvegarde du message culturel et scientifique porté par l'objet. Il permet de pallier les difficultés de conservation de matériaux extrêmement sensibles, comme le fer ou l'organique, qui étaient particulièrement problématiques avant le développement exponentiel des procédés de conservation-restauration.

Le moulage permet en outre à l'archéologue de retourner à un état « initial » pour observer des décors, par exemple, ou des modes de fabrication et de montage. Le cas des boucliers de La Tène est particulièrement illustratif. D'armes entières, découvertes avec toutes leurs composantes métalliques et ligneuses, il ne reste dans plusieurs cas que l'umbo et des fragments de bois informes. Les restes de l'original apportent bien sûr des données précieuses sur l'essence du bois utilisé et sur sa mise en œuvre ; mais c'est sur le moulage que l'on peut observer la forme du bouclier celtique et l'assemblage des différents éléments (Gassmann 2007, 80-83). Il en va de même pour certaines pointes de lance qui, dégradées par la corrosion ou des restaurations trop interventionnistes, profitent à être étudiées d'après les moulages.

Apport épistémologique : un exemple de surinterprétation archéologique ?

A la croisée de l'apport historiographie et de l'étude des objets, un singulier exemple de surinterprétation archéologique a pu être mis en évidence par le biais de la biographie d'un objet. Il s'agit d'un fer de lance échancré et ajouré conservé au Laténium, inventorié MAR-16982⁴⁷. Découvert dès les toutes premières explorations du site, il intègre la collection Desor. La première illustration de l'objet, réalisée par l'artiste Marie Favre-Guillarmod, est une aquarelle qui reproduit de manière très réaliste les échancrures et une perforation, prolongée d'une déchirure, sur l'un des ailerons de l'empennage (fig. 33 A). La perforation apparaît irrégulière et les deux pans de la déchirure latérale semblent diverger. Or l'accroc ne se présente plus du tout de la même manière aujourd'hui (fig. 33 B) : en effet, sur l'objet entretemps restauré (à une

47 L'analyse diachronique de cette lance a été effectuée dans le cadre d'un séminaire organisé en 2017 par Géraldine Delley, chercheuse associée à l'Institut d'Archéologie de l'Université de Neuchâtel, portant sur la biographie des objets (https://antiquite.cuso.ch/programme-des-cours/detail-cours/?tx_displaycontroller%5BshowUid%5D=3633&cHash=3579b59c31d0eb95670ac17b371bb5f8).



Fig. 33. A. Aquarelle de Marie Favre-Guillarmod, années 1860 (Laténium, Archives, LAT-A-MAR-LT-D1-116). Le fer de lance MAR-16982 se trouve au milieu. L'exemplaire le plus connu (MAR-452) se trouve à gauche. B. L'objet dans son état actuel. (Clichés Marc Juillard, 2014, OPAN).

date inconnue entre les années 1940 et 2003), la déchirure latérale a été réparée et les bords de la perforation ont été régularisés (limés), pour former un cercle régulier.

Cette intervention conséquente au niveau de l'ancienne cassure témoigne d'une nouvelle interprétation. Desor fait gommer cet accroc dans ses publications intermédiaires, ce qui atteste du caractère accidentel que le savant attribuait à cette déformation (fig. 34). Elle nuisait pour lui à la lecture de l'objet et surtout à l'objectif de l'archéologue, qui était d'illustrer un « type », avec tout ce que cette idée peut comporter d'idéalisation.

La restauration pratiquée sur la lance un siècle plus tard montre que l'« accident » n'est plus l'interprétation de mise, à laquelle on préfère désormais celle du décor volontaire. Deux facteurs influencent selon nous le basculement vers cette interprétation.

Le premier tient au fait qu'entre le moment de la découverte du fer de lance en question et la date de sa restauration, de nouveaux et nombreux autres fers de lances échancrés et ajourés ont été découverts, essentiellement dans des

contextes funéraires du milieu Second âge du Fer. Ces découvertes forment dès lors un horizon d'attente et influencent la lecture du fer de lance MAR-16982 de La Tène.

Un autre facteur résulte du fait que ce fer a toujours été illustré en compagnie d'un autre (MAR-452, fig. 33a et 34), emblématique de La Tène, lui aussi échancré et ajouré : cette proximité constante, témoignant du classement des deux objets dans la même catégorie, a pu faciliter l'admission d'un ajour décoratif volontaire sur son voisin moins spectaculaire.

Pour autant, s'agit-il d'une restauration abusive découlant d'une surinterprétation archéologique ? Nous ne saurions le dire avant que certaines analyses spécifiques (dont des radiographies) et une dérestauration aient été conduites sur l'objet. Or pour cette dernière opération, nous avons la chance de disposer du moulage du MAN, qui a enregistré l'état originel de l'objet, juste après sa découverte ! Un nouveau tirage permettrait-il de dissiper le doute ? Cette empreinte offre à tout le moins l'opportunité de mener une enquête rétroactive sur le plan archéologique, autant

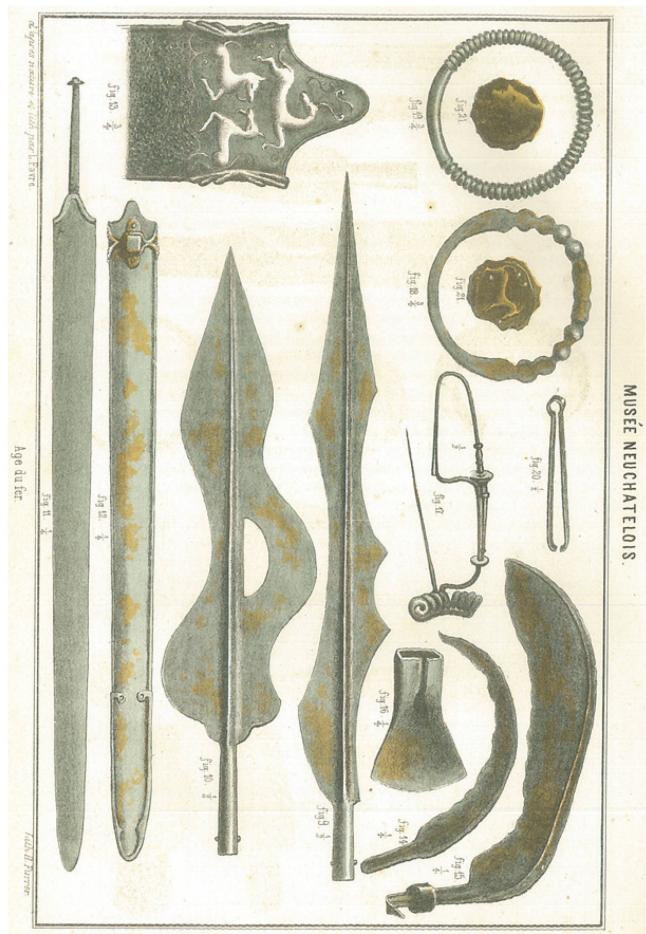
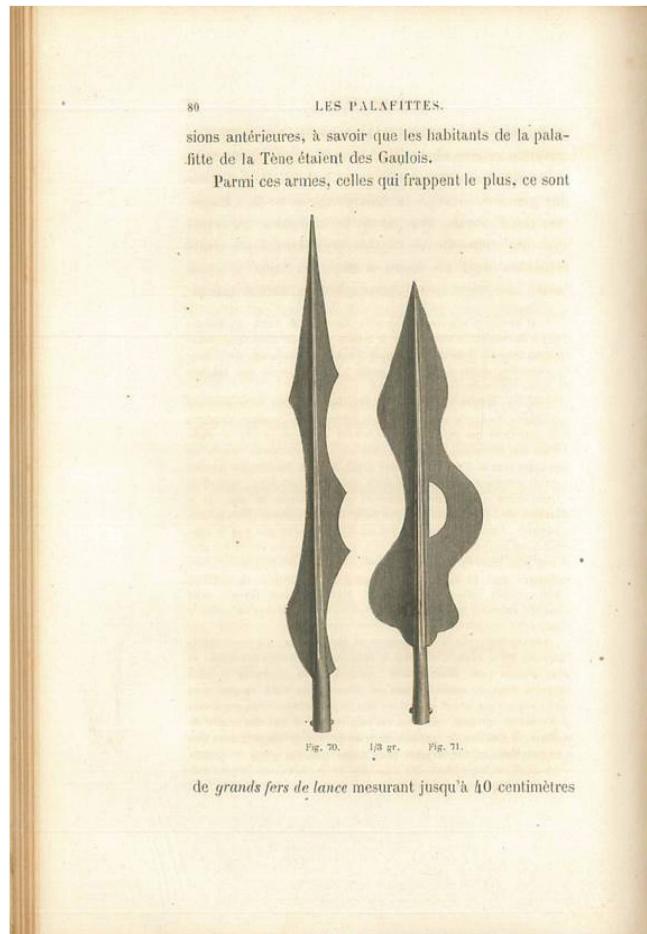


Fig. 34. Le fer de lance MAR-16982 dans les publications de Desor. Toujours présenté à côté de son modèle, son accroc sur l'aile a cependant été « effacé », considéré comme un accident desservant la lecture du type. (Desor 1864a, II-9 ; 1865, fig. 70).



de grands fers de lance mesurant jusqu'à 40 centimètres

qu'elle permet d'analyser aux plans historiographique et épistémologique l'évolution des interprétations sur l'armement celtique.

Le moulage archéologique aujourd'hui au MAN

Le moulage des objets archéologiques est toujours pratiqué au MAN. Les « ateliers » témoignent ainsi d'une continuité de l'activité sur plus de 150 ans. L'intérêt du moulage dans la pratique de l'archéologie se trouve, encore aujourd'hui, dans le fait de documenter et de diffuser l'objet, mais dans un contexte bien différent de celui de la fin du XIX^e siècle.

Actuellement, le moulage d'un objet se pratique pour deux principales raisons : le prêt d'un objet qui ne peut pas être déplacé, la documentation d'un objet avant sa restauration, ou plutôt sa dé-restauration.

Le prêt des collections est une activité fondamentale d'un musée, il participe à la diffusion des savoirs et de l'art. Lorsqu'un objet présente de trop grandes fragilités mécaniques et/ou une instabilité chimique, empêchant son prêt, le moulage intervient comme la solution idoine. La collection de creux conservée au MAN offre alors

une réserve de « matrices » permettant d'effectuer de nouveaux tirages, la réalisation d'une nouvelle empreinte n'étant pas envisageable sur un objet trop fragile. Le surmoulage de tirages conservés comme « modèles » est aussi une solution qui pallie l'absence de creux préexistant ou l'impossibilité de leur réutilisation due à un mauvais état de conservation. Le moulage intervient ici comme technique de conservation et de diffusion des collections. Il est aussi un moyen de documenter les informations archéologiques et historiographiques de l'objet.

Les collections anciennes ont cette particularité de porter dans leur matérialité les différentes interventions de restauration effectuées depuis leur découverte. Selon les époques et selon les praticiens, celles-ci peuvent se révéler très interprétatives. Les ajouts et les recompositions sont fréquents, et font partie de l'histoire de l'objet, qui doit être documentée. C'est ici que le moulage et la restauration travaillent en symbiose. La réalisation d'une copie de l'objet avant le retrait des parties ajoutées autorise l'intervention de dé-restauration dans le respect de la pratique déontologique. La copie devient alors une archive 3D qui doit être conservée dans le dossier d'œuvre. Le moulage documente ainsi l'histoire matérielle de l'objet et il s'avère donc, au même titre que la conservation-restauration, une pratique essentielle à la science archéologique.

